

Formation continue et services aux entreprises

Programmation, bases de données et serveurs –AEC (LEA.D4)

Techniques de l'informatique DEC accéléré (420.B0)

Plan de cours partiel Installation des serveurs et des services 420-W45-SF

Pondération: 3-3-3

Hiver 2022 - Bloc 4 - UBR 4392 Groupe 12024

Professeur: Jean-Pierre Duchesneau

Bureau: P-416

Courriel: jpduchesneau@csfoy.ca

Disponibilités : Sur rendez-vous

Conseiller pédagogique : Julie McCann

Bureau: P-277

Téléphone (Cégep: 418-659-6620, poste 3794

Courriel: Jmccann@csfoy.ca

THÉMATIQUE GÉNÉRALE

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir les notions et les technologies pour déployer des serveurs autant intranet qu'Internet, ainsi que les services sur ces serveurs.

Elle ou il doit notamment déterminer les composants d'un environnement de travail d'envergure supportant le développement et le déploiement d'applications Agile et en assurer l'installation et l'opérationnalité.

L'étudiante ou l'étudiant a aussi l'occasion d'étudier plus en profondeur certains aspects de la configuration et de la surveillance des serveurs, de l'installation et la configuration des services, de la configuration du réseau, de la sécurité, et d'automatiser des tâches reliées aux services.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Ce cours est le seul cours porteur de la compétence 00SJ et de la compétence 00SK.

Ce cours a comme préalable absolu, le cours Infrastructure technologique et virtualisation.

Il est un préalable absolu pour le cours Enjeux en cybersécurité, en session 5.

COMPÉTENCES DU COURS

00SJ – Effectuer le déploiement de serveurs	00SJ # 1 – Analyser le projet de déploiement.
intranet.	00SJ # 2 - Monter les serveurs intranet.
	00SJ # 3 – Installer les services intranet.
	00SJ # 4 – Procéder au renforcement de la sécurité.
	00SJ # 5 – Participer à la mise en service des serveurs intranet.
	00SJ # 6 – Rédiger la documentation.
00SK – Effectuer le déploiement de serveurs	00SK # 1 – Analyser le projet de déploiement.
Internet.	00SK # 2 – Monter les serveurs Internet.
	00SK # 3 – Installer les services Internet.
	00SK # 4 – Procéder au renforcement de la sécurité.
	00SK # 5 – Participer à la mise en service des serveurs Internet.
	00SK # 6 – Rédiger la documentation.

SÉQUENCES D'APPRENTISSAGE ET ÉVALUATIONS

Ce cours comprend deux compétences : 00SJ - Effectuer le déploiement de serveurs intranet et 00SK – Effectuer le déploiement de serveurs Internet. Les deux compétences comportent des éléments qui sont semblables ou pratiquement semblables. Donc, pour la compétence 00SK, il faut travailler les habiletés à développer et les contenus ou savoirs essentiels qui diffèrent de la compétence 00SJ.

- Dans un premier temps, la compétence 00SJ sera couverte. L'étudiant va acquérir les connaissances pour l'installation, la configuration et le fonctionnement des services.
- Dans un second temps, l'étudiant va apprendre les principes et la configuration des bastions de sécurité (firewall), ainsi que les sauvegardes. Cet aspect de la sécurité est couvert dans les deux compétences.
- Dans un troisième temps, la compétence 00SK sera couverte. L'étudiant va acquérir les connaissances de routage et de segmentation (VLAN) du réseau, ainsi que les notions pour automatiser l'installation des services.

Première séquence d'apprentissage : Effectuer le déploiement des services

,		
Llámonto	de compéte	naa aibláa :
		III.E (.II)IES

00SJ # 1 – Analyser le projet de déploiement.

00SJ # 2 – Monter les serveurs intranet.

00SJ # 3 - Installer les services intranet.

00SJ # 5 – Participer à la mise en service des serveurs intranet.

00SJ # 6 – Rédiger la documentation.

Habiletés et contenus essentiels :

Analyser la demande de déploiement de serveurs en fonction des besoins exigés et du plan de conception.

Déterminer le type d'installation des serveurs (physique/virtuel) en fonction de la demande, des contraintes techniques et organisationnelles.

Analyser la documentation technique des services à installer.

Identifier les ressources physiques nécessaires pour installer le serveur.

Distinguer les services à installer sur les serveurs.

Déterminer un plan d'installation des serveurs.

Installer et configurer le système d'exploitation sur les serveurs selon la méthode retenue et en fonction des besoins.

Connecter les serveurs au réseau physique ou virtuel.

Configurer les paramètres réseau du serveur.

Vérifier et valider la connectivité des serveurs au réseau.

Identifier chaque serveur et périphérique.

Appliquer les procédures d'Installation des services intranet conformément aux procédures et spécifications techniques.

Configurer les services intranet selon la documentation ou le plan de conception (p. ex. : architecture réseau, technologie, etc.).

Configurer les services et les applications selon la nature du serveur.

Tester le fonctionnement des services intranet.

Comprendre l'interdépendance des services pour les activer dans l'ordre.

Activer les services intranet selon les procédures recommandées.

Partitionner correctement les disques pour mieux identifier les partitions systèmes et données.

Gérer les droits d'accès (ajout, suppression, modification, etc.).

Déterminer les différents types de tests à effectuer.

Déterminer la pertinence des correctifs proposés.

Gérer les correctifs de logiciels, du système d'exploitation et des micrologiciels (Firmware).

Appliquer les correctifs.

Appliquer les techniques de documentation de suivi des modifications apportées avant, pendant et après l'installation selon les normes de l'organisation.

Mettre à jour les documents de procédure.

Méthodes et stratégies pédagogiques :

- Le professeur présentera plusieurs notions sous forme d'exposés magistraux concernant l'installation des services : serveurs Web, DNS, DHCP, serveurs de fichiers.
- Les étudiants doivent prendre des notes et compléments de cours. Ils devront aussi lire les notes de cours remises en cours.
- Après chaque présentation, l'étudiant devra faire un exercice d'installation et de configuration du service présenté.
- Pour la résolution de problèmes, les étudiants sont fortement encouragés à utiliser les outils présentés en cours.

Évaluations formatives :

Les activités d'évaluations formatives se feront à l'aide d'exercices sur l'installation et la configuration des services.

Ces exercices vous permettront de vous tenir informés de l'état de vos apprentissages tout au long de la session et de les réguler le cas échéant.

Évaluations sommatives

Une évaluation se fera à l'aide d'un travail pratique d'installation et de configuration d'un service.

Une évaluation finale sera faite dans l'évaluation finale à caractère synthèse.

Les évaluations sont détaillées dans les tableaux de la section évaluations sommatives.

Deuxième séquence d'apprentissage : renforcement de la sécurité

Éléments de compétence ciblés :	Habiletés et contenus essentiels :
00SJ # 4 – Procéder au renforcement de la sécurité.	Activer le logiciel antivirus et le pare-feu.
00SK # 4 – Procéder au renforcement de la sécurité.	Appliquer les correctifs et les mises à jour sur les systèmes d'exploitation serveur.
	Appliquer et mettre à jour une procédure de sauvegarde.
	Définir les données sensibles des serveurs devant être sauvegardées.
	Sauvegarder les données sensibles d'un serveur.

Méthodes et stratégies pédagogiques :

- Le professeur présentera, sous forme d'exposés magistraux, des notions concernant l'installation et la configuration de bastion de sécurité, ainsi que sur la prise de sauvegardes.
- Les étudiants doivent prendre des notes et compléments de cours. Ils devront aussi lire les notes de cours remises en cours.
- Après chaque présentation, l'étudiant devra faire un exercice d'installation et de configuration.

Évaluations formatives :

Les activités d'évaluations formatives se feront à l'aide d'exercices sur l'installation et la configuration d'un bastion de sécurité et sur la prise de sauvegarde.

Ces exercices vous permettront de vous tenir informés de l'état de vos apprentissages tout au long de la session et de les réguler le cas échéant.

Évaluations sommatives :

Une évaluation sera faite dans l'évaluation finale à caractère synthèse.

Les évaluations sont détaillées dans les tableaux de la section évaluations sommatives.

Troisième séquence d'apprentissage : déploiement de serveurs Internet

Éléments de compétence ciblés :	Habiletés et contenus essentiels :
00SK # 1 – Analyser le projet de déploiement.	Analyser les différents scénarios de déploiement
00SK # 2 – Monter les serveurs Internet.	proposés dans les documents de conception.
00SK # 3 – Installer les services Internet.	Distinguer les services à installer sur les serveurs.
00SK # 5 – Participer à la mise en service des serveurs Internet.	Évaluer les besoins de répartition de charge entre les serveurs.
00SK # 6 – Rédiger la documentation.	Distinguer les services à installer sur le réseau.
	Déterminer un plan des étapes à entreprendre pour installer et configurer les services réseau.
	Configurer le système d'exploitation après l'installation.

Installer des périphériques/composantes pour une connectivité au réseau.

Configurer les périphériques / composantes pour une connectivité au réseau.

Appliquer les procédures d'Installation des services Internet conformément aux procédures et spécifications techniques.

Configurer les services Internet selon la documentation ou le plan de conception (Ex. : architecture réseau, technologique, etc.).

Tester le fonctionnement des services Internet.

Activer les services Internet selon les procédures recommandées.

Gérer les droits d'accès d'un périphérique réseau.

Utiliser des protocoles sécuritaires.

Méthodes et stratégies pédagogiques :

- Le professeur présentera plusieurs notions sous forme d'exposés magistraux concernant la segmentation du réseau, le routage, l'automatisation des services réseaux et l'orchestration.
- Les étudiants doivent prendre des notes et compléments de cours. Ils devront aussi lire les notes de cours remises en cours. Ils devront également lire des modules sur le site Web Netacad de Cisco.
- Après chaque présentation, l'étudiant devra faire un exercice lui permettant de mettre en pratique les notions apprises.
- Pour la résolution de problèmes, les étudiants sont fortement encouragés à utiliser les outils présentés en cours.

Évaluations formatives :

Les activités d'évaluations formatives se feront à l'aide d'exercices sur la segmentation du réseau, le routage statique et dynamique, l'automatisation des services réseaux et sur l'orchestration.

Ces exercices vous permettront de vous tenir informés de l'état de vos apprentissages tout au long de la session et de les réguler le cas échéant.

Évaluations sommatives :

Une évaluation se fera à l'aide d'un travail pratique sur la segmentation et sur le routage, ainsi qu'un travail pratique sur l'automatisation des services.

Une évaluation finale sera faite dans l'évaluation finale à caractère synthèse.

Les évaluations sont détaillées dans les tableaux de la section évaluations sommatives.

Évaluations sommatives

Titre	TP1 - Travail sur serveur Web
Compétences	00SJ - [1-2, 5-6]
évaluées	00SJ - [3] partiellement
Date	Voir le calendrier
Pondération	20 %
Type d'activité	À la suite d'installations de serveurs Web, l'étudiant devra présenter le résultat de son travail.
Contexte de réalisation	Travail pratique en ligne. Du temps en classe sera réservé pour ce travail.
Critères d'évaluation	Analyse adéquate de la demande de déploiement de serveurs en fonction des besoins exigés et du plan de conception.
	Détermine correctement le type d'installation des serveurs (physique/virtuel) en fonction de la demande, des contraintes techniques et organisationnelles.
	Analyse correctement la documentation technique des services à installer.
	Identifie correctement les ressources physiques nécessaires pour installer le serveur.
	Distingue correctement des services à installer sur les serveurs.
	 Détermination d'un plan d'installation des serveurs. Installation et configuration du système d'exploitation sur des serveurs selon la méthode retenue et en fonction des besoins.
	Connecte correctement les serveurs au réseau physique ou virtuel.
	Configuration des paramètres réseau du serveur.
	Vérification et validation de la connectivité des serveurs au réseau.
	Identification de chaque serveur et périphérique.
	 Application des procédures d'Installation des services intranet conformément aux procédures et spécifications techniques.
	 Configuration des services intranet selon la documentation ou le plan de conception (p. ex. : architecture réseau, technologie, etc.).
	Configuration des services et les applications selon la nature du serveur. Tente de la configuration
	 Teste correctement le fonctionnement des services intranet. Compréhension de l'interdépendance des services pour les activer dans l'ordre.
	 Comprenension de l'interdependance des services pour les activer dans l'ordre. Activation des services intranet selon les procédures recommandées.
	 Partitionne correctement les disques pour mieux identifier les partitions systèmes et données.
	Gère adéquatement les droits d'accès (ajout, suppression, modification, etc.).
	Détermine correctement les différents types de tests à effectuer.
	Détermine correctement la pertinence des correctifs proposés.
	Gère adéquatement les correctifs de logiciels, du système d'exploitation et des micrologiciels (Firmware). Application des paragetifs
	 Application des correctifs. Application des techniques de documentation de suivi des modifications apportées avant,

	pendant et après l'installation selon les normes de l'organisation. • Mettre à jour les documents de procédure.
Modalités de rétroaction	En ligne lors de la correction.

Titre	TP2 – Kubernetes
Compétences évaluées	00SK - [1-2] partiellement 00SK - [3] partiellement
Date	Voir le calendrier
Pondération	10 %
Type d'activité	À partir d'un problème posé, l'étudiant devra concevoir un réseau qui permet le déploiement des services Internet dans Kubernetes.
Contexte de réalisation	Travail pratique en ligne. Du temps en classe sera réservé pour ce travail.
Critères d'évaluation	 Analyse adéquate des différents scénarios de déploiement proposés dans les documents de conception. Distingue correctement les services à installer sur les serveurs. Distingue correctement les services à installer sur le réseau. Détermination un plan des étapes à entreprendre pour installer et configurer les services réseau. Configuration du système d'exploitation après l'installation. Installation des périphériques/composantes pour une connectivité au réseau. Configuration des périphériques / composantes pour une connectivité au réseau. Gestion des droits d'accès d'un périphérique réseau. Utilisation de protocoles sécuritaires.
Modalités de rétroaction	En ligne lors de la correction.

Titre	TP3 -VLANs
Compétences évaluées	00SK - [1-2, 5-6]
	00SK - [3] partiellement
Date	Voir le calendrier
Pondération	10 %

Type d'activité	À partir d'un problème posé, l'étudiant devra concevoir un réseau qui permet le déploiement des services Internet.
Contexte de réalisation	Travail pratique en ligne. Du temps en classe sera réservé pour ce travail.
Critères d'évaluation	 Analyse adéquate des différents scénarios de déploiement proposés dans les documents de conception. Distingue correctement les services à installer sur les serveurs. Distingue correctement les services à installer sur le réseau. Détermination un plan des étapes à entreprendre pour installer et configurer les services réseau. Configuration du système d'exploitation après l'installation. Installation des périphériques/composantes pour une connectivité au réseau. Configuration des périphériques / composantes pour une connectivité au réseau. Gestion des droits d'accès d'un périphérique réseau. Utilisation de protocoles sécuritaires.
Modalités de rétroaction	En ligne lors de la correction.

Titre	TP4 - Automatisation
Compétences évaluées	00SK - [3] partiellement
Date	Voir le calendrier
Pondération	20 %
Type d'activité	À partir d'un problème posé, l'étudiant devra automatiser l'installation d'un service.
Contexte de réalisation	Travail pratique en ligne. Du temps en classe sera réservé pour ce travail.
Critères d'évaluation	 Application des procédures d'Installation des services Internet conformément aux procédures et spécifications techniques. Configuration des services Internet selon la documentation ou le plan de conception (Ex. : architecture réseau, technologique, etc.). Test adéquat du fonctionnement des services Internet. Activation des services Internet selon les procédures recommandées.
Modalités de rétroaction	En ligne lors de la correction.

Titre	Participation active de l'étudiant
Compétences	00SJ - [1-4] partiellement
évaluées	00SK - [1-4] partiellement
Date	À la fin du bloc
Pondération	10 %
Type d'activité	L'étudiant doit réaliser 100 % des exercices demandés.
Contexte de réalisation	Travail pratique en ligne et à la maison.
Critères d'évaluation	100 % des exercices demandés sont réalisés.
Modalités de rétroaction	La rétroaction ne s'applique pas pour cette évaluation.

Titre	Évaluation finale à caractère synthèse
Compétences	00SJ - [3-4]
évaluées	00SK - [3-4]
Date	Voir le calendrier
Pondération	30 %
Type d'activité	À partir d'une demande de déploiement et d'un plan d'installation, l'étudiant devra installer un ou des services et appliquer une bonne procédure de sécurité.
Contexte de réalisation	Travail pratique individuel en ligne et/ou à la maison. Du temps en classe sera réservé pour ce travail.
Critères d'évaluation	 Application des procédures d'Installation des services Internet conformément aux procédures et spécifications techniques. Configuration des services Internet selon la documentation ou le plan de conception (Ex. : architecture réseau, technologique, etc.). Test adéquat du fonctionnement des services Internet. Activation des services Internet selon les procédures recommandées. Application des correctifs et des mises à jour sur les systèmes d'exploitation serveur.
	 Application d'une procédure de sauvegarde. Définissions des données sensibles des serveurs devant être sauvegardés. Sauvegarde des données sensibles d'un serveur.

Titre	Évaluation finale à caractère synthèse
Modalités de rétroaction	La rétroaction ne s'applique pas pour l'examen final.

Récapitulatif de la pondération des évaluations sommatives

Évaluation	Pondération (en %)	
TP1 - Travail sur serveur Web	20	
TP2 – Kubernetes	10	
TP3 – Réseau et VLans	10	
TP4 - Automatisation	20	
Évaluation finale à caractère synthèse	30	
Participation active de l'étudiant - réalisation de 100% des exercices	10	

CALENDRIER

Ce calendrier est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des circonstances. Dans le cas des examens, les étudiants seront toujours avisés dans un délai raisonnable

Cours	Date	Contenu	Évaluations
1	28 fév.	Présentation du plan de cours Exercice 1 : Installation de Ubuntu	
2	3 mars.	Présentation du service de résolution de nom DNS Exercice 2 : DNS	
3	8 mars	Exercice 3 : Apache, installation, config de base	
4	10 mars	Exercice 4 : Apache, modules et SSL	
5	11 mars	Exercice 5 : Apache, installation d'un site Web et site virtuel	
6	17 mars	Travail sur les exercices	
7	18 mars	Exercice 6 : Nginx, installation, config de base	
8	24 mars	Exercice 7 : Nginx, configurations avancées	
9	25 mars	TP1 - Travail sur serveur Web	
10	29 mars	Exercice 8 : DNS Docker	
11	31 mars	Exercice 9 : FTP Correction TP1	TP1
12	5 avril	Exercice 9 : FTP Correction TP1	
13	7 avril	Introduction à l'automatisation de déploiement avec Kubernetes (K8s)	
14	11 avril	La rédaction des manifeste K8s	
15	14 avril	Les servies K8s	
16	19 avril	Laboratoire K8s	TP2
17	22 avril	Laboratoire K8s	
18	28 avril	Suite à venir	

<mark>19</mark>	29 avril	Suite à venir	
26	23 mai	Automatisation Automatisation - Réseaux Exercice 10 - Installer la machine virtuelle CSR1000v Exercice 11 - Utiliser Ansible pour sauvegarder et configurer un périphérique	
27	26 mai	Automatisation - installation d'un serveur Web local Exercice 12 – Ansible, installation	
28	2 juin	Automatisation - TP4 automatisation	
29	6 juin	Évaluation finale à caractère synthèse	EFCS
30	10 juin	Évaluation finale à caractère synthèse	EFCS

RESSOURCES

Livres obligatoires :

Aucun

Web:

Site Web de l'académie Cisco : https://www.netacad.com

RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Les règles présentées ici proviennent de la **Politique d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction du collège en avril 2013 et des principaux règlements du collège. On les retrouve, en partie, dans l'*Agenda étudiant* et au complet sur le site du Cégep¹. Il est de votre responsabilité de prendre connaissance de l'article 7.1 de ladite politique concernant les **responsabilités de l'étudiant** (les articles 7.1.2 et 7.1.3 sont inclus ci-après).

Par ailleurs, la connaissance de la section no 6 <u>Normes et règles</u> et, plus particulièrement des articles décrits ciaprès, est essentielle. Elle balise les conditions de votre réussite :

I- Politique d'évaluation des apprentissages (extraits des sections 6 et7)

- 6.1.8 Évaluation du français
- 6.1.9 Évaluation de la présentation et de la composition des travaux
- 6.1.10 Présence aux activités d'évaluation sommative
- 6.1.11 Remise des travaux
- 6.1.12 Plagiat et fraude
- 6.1.13 Conditions de réussite d'un cours
- 6.5 La révision de notes
- 7.1 L'étudiant a la responsabilité

PEA - 6.1.8 - ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

[...] Le professeur peut refuser un travail lorsque les erreurs de langue entraînent des problèmes majeurs de clarté dans l'expression et demander à l'étudiant de corriger ses erreurs avant qu'il remette à nouveau le travail en question. Les pénalités prévues à l'article 6.1.11 s'appliquent dans un tel cas. [...]

Dans toutes les activités d'évaluation sommative, chaque erreur de langue est soustraite du résultat de l'étudiant à raison de 0,5% de la pondération de l'activité en cause jusqu'à concurrence de 10% de cette pondération. [...] Lorsque le contexte de réalisation de l'activité d'évaluation permet aux étudiants le recours aux outils de référence linguistique, le département peut déterminer une pénalité pour les erreurs de langue qui va au-delà de 10% de la note, jusqu'à un maximum de 20%. [...

PEA - 6.1.9 - ÉVALUATION DE LA PRÉSENTATION ET DE LA COMPOSITION DES TRAVAUX

Les étudiants doivent présenter leurs travaux écrits en conformité avec les normes de présentation adoptées par le Cégep et les règles départementales qui viennent les préciser et les compléter. Dans le cas où le type de travail ne se prête pas à ces normes de présentation, les étudiants suivent les consignes du professeur. (*Nous vous recommandons*

 $\underline{\text{http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/notre-cegep/politiques-et-reglements/politiques-et-reglemen$

¹ Voici le lien pour consulter les politiques et règlements du collège :

de vous référer à l'outil de présentation des travaux2).

PEA - 6.1.10 - PRÉSENCE LORS DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Que ce soit en présentiel ou en ligne, l'étudiant est tenu de faire et de remettre chacune des activités d'évaluation sommative au moment prévu au plan de cours. Dans le cas d'une activité d'évaluation sommative en présentiel ou en mode synchrone, une absence à l'activité entraîne un échec à cette activité, à moins d'une raison de force majeure. Dans le cas d'une activité d'évaluation sommative en mode asynchrone, la période de retard prévue à l'article 6.1.11 ne s'applique pas puisque l'activité n'est pas un travail. Ainsi, la remise de cette activité d'évaluation sommative après le moment prévu à cet effet entraîne un échec à cette activité, à moins d'une raison de force majeure.

PEA - 6.1.11 - REMISE DES TRAVAUX

Les rapports et les travaux exigés des étudiants doivent être remis au professeur à la date, à l'heure et au lieu indiqués et selon les modalités précisées par le professeur. Une journée ouvrable de retard est tolérée entraînant une pénalité de 15% de la note. Au-delà de ce délai, le travail est refusé et la note "0" est attribuée. En cas de force majeure, le professeur n'applique pas cette règle et convient avec l'étudiant d'autres modalités de remise du travail. [...]

Pour les fins de l'application de la règle sur la remise des travaux, une journée ouvrable est une journée de cours, d'évaluation, de relâche ou une journée périscolaire prévue au calendrier scolaire. Une journée ouvrable a une durée de 24 heures et cette période s'applique à partir de l'heure à laquelle le travail doit être remis.

PEA - 6.1.12 - PLAGIAT, TRICHERIE ET FRAUDE

Tout acte de plagiat et de fraude sera sanctionné. [. . .]

En cas de plagiat, de coopération à un plagiat, de tricherie ou de fraude lors d'un examen (en présentiel ou en ligne) ou d'un travail, l'étudiant obtient la note "0" pour cet examen ou ce travail, sans exclure la possibilité d'autres sanctions compte tenu de la gravité de la faute ou du fait qu'il s'agisse d'une récidive. Chaque cas de plagiat ou de fraude doit être signalé à la Direction des études ou à la Direction de la formation continue selon les modalités en vigueur.

PEA - 6.1.13 - CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UN COURS

La note de passage est de 60%. Dans le respect des normes et des règles prévues dans la présente politique, cette note traduit l'atteinte minimale des objectifs d'un cours.

En plus d'une note de 60% pour l'ensemble des évaluations sommatives, la réussite d'un cours peut exiger que les étudiants obtiennent la note de passage pour certains objectifs d'apprentissage ou éléments de compétence jugés prépondérants. [...]

² Lien: <u>http://sites.cegep-ste-foy.qc.ca/presentationtravaux/accueil/</u>

PEA - 6.5 - LA RÉVISION DE NOTES

Tout étudiant a le droit de demander une révision de notes. Il est responsable de fournir tous les documents pertinents qui lui ont été remis.

6.5.1 - La révision en cours de session

L'étudiant désireux d'obtenir une révision de sa note à une activité d'évaluation sommative en cours de session en fait la demande directement au professeur concerné dans la semaine qui suit la réception de sa note. Il appartient au professeur de maintenir ou de modifier la note et ce dernier communique sa décision à l'étudiant au plus tard une semaine après la date de la demande.

6.5.2 – La révision de la note finale (précision pour la formation continue)

L'étudiant désireux d'obtenir la révision de la note finale à un cours s'adresse d'abord à l'enseignant concerné. À défaut de pouvoir le faire ou s'il s'estime toujours lésé après l'avoir fait, l'étudiant doit remplir et signer un formulaire « révision de note finale », disponible à la réception de la Formation continue.

La Direction de la formation continue transmettra par écrit la décision. Pour être admissible, la demande de l'étudiant doit préciser les activités d'évaluation visées par cette demande, être accompagnée de tous les documents nécessaires (évaluations remises à l'étudiant ainsi que les autres pièces justificatives) et d'une lettre de justification pertinente.

PEA - 7.1 - L'ÉTUDIANT A LA RESPONSABILITÉ

[...]

7.1.2 - d'être présent, ponctuel, de participer avec intérêt aux cours, aux séances de laboratoire, aux stages ou autres activités d'apprentissage, et ce, qu'ils soient donnés en mode présentiel, à distance ou hybride, avec le matériel nécessaire, de se conformer aux règles départementales prévues à cet effet et, en cas d'absence, de s'informer ce qu'il a manqué;

7.1.3 - dans la mesure du possible de prévenir son professeur lorsqu'il doit s'absenter. [...]

II- Règlements (extraits des règlements 5, 6 et 18)

RÈGLEMENT NO 5 RELATIF À CERTAINES CONDITIONS DE VIE ET AUX COMPORTEMENTS ATTENDUS AU CÉGEP

Article 3 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

[...] se rend passible de sanctions, la personne qui :

- Entrave la bonne marche des activités du Cégep, le déroulement d'un cours ou d'une activité ou, de façon générale, trouble la paix; [...]
- Commet des actes de harcèlement, de violence, de discrimination, d'intimidation ou de cyberintimidation³;[...]

³ Voir la Politique pour contrer la discrimination, le harcèlement et la violence.

Article 9 : MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

L'utilisation à des fins d'apprentissage de matériel électronique, tel qu'un ordinateur portable ou un appareil mobile, est autorisée dans les locaux d'enseignement ou de stage dans le respect des balises établies afin de préserver un contexte favorable à l'apprentissage. Ces balises se retrouvent sur le site web du Cégep⁴. En cas de non-respect de celles-ci, des sanctions peuvent être encourues.

RÈGLEMENT NO 6 POUR FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Article 7 : PRÉSENCE AUX COURS

La présence en classe est obligatoire. Lorsque l'étudiant n'assume pas cette responsabilité avec sérieux et qu'il s'absente à plus de 15% des heures d'un cours, y compris les heures de laboratoire ou de stage, son professeur pourra alors cesser de corriger ses activités d'évaluation et pourra, dès lors, ne pas cumuler ses résultats.

RÈGLEMENT NO 18 RELATIF AU TRAITEMENT DES PLAINTES DES ÉTUDIANTS ET AU RECOURS AU PROTECTEUR COLLÉGIAL

Article 3: DISPOSITIONS GÉNÉRALES

[...] Si l'étudiant estime qu'il y a <u>litige</u>, avant de déposer une plainte, il doit dans la mesure du possible s'adresser à l'employé ou au professeur impliqué et chercher à ce qu'une solution soit apportée au différend qu'il a identifié. Advenant le cas où cette démarche est impossible ou ne conduit pas à la résolution de la situation litigieuse, il peut déposer une plainte. [...]

⁴ Balises du Cégep sur l'utilisation du matériel électronique à des fins d'apprentissage en lien avec l'article 9 du Règlement 5 :

http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/fileadmin/documents/notre cegep/politiques et reglements/Balises institutionnelles TIC v6 annexes.pdf